

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 24 septembre 2020

**Rapporteur :
Madame Marie-Pierre JEAN-
JACQUES**

N° 46

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 30/09/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/09/2020
(accusé de réception du 29/09/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Transports collectifs - Avenant n°1 à la convention relative aux abonnements
intermodaux UZUEL +**

Dans le cadre des travaux engagés au sein du groupement des autorités responsables de transport (GART) bretonnes, les partenaires souhaitent améliorer l'intermodalité tarifaire entre le réseau TER BreizhGo et les réseaux de transports collectifs urbains en proposant de nouveaux abonnements intermodaux.

Par délibération en date du 6 juillet 2007, l'agglomération de Quimper s'est engagée dans une démarche de coopération avec le conseil régional de Bretagne afin de favoriser l'usage des transports collectifs, grâce à la création d'abonnements spécifiques pour accéder à plusieurs réseaux.

Ainsi, depuis 2007, les usagers qui empruntent les réseaux TER BreizhGo + QUB bénéficient d'une réduction de 50 % sur les abonnements QUB mensuels tout public et jeunes.

Le présent avenant n°1 a pour objet d'élargir ce dispositif aux Titres annuels tout public et jeunes du réseau QUB.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant n° 1 à la convention relative aux abonnements intermodaux UZUEL +.